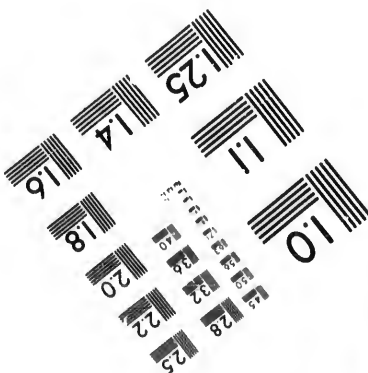
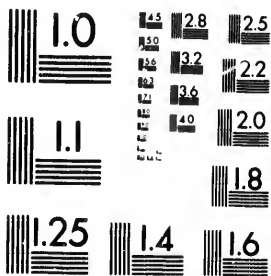
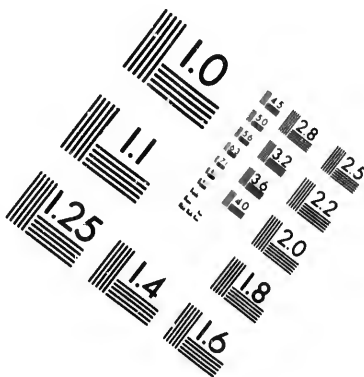


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**CIH
Mic
Ser**

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

Coloured covers/
Couvertures de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured plates/
Planches en couleur

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Show through/
Transparence

Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/
Reliure serrée (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure)

Pages damaged/
Pages endommagées

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

Only edition available/
Seule édition disponible

Pagination incorrect/
Erreurs de pagination

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Pages missing/
Des pages manquent

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Maps missing/
Des cartes géographiques manquent

Plates missing/
Des planches manquent

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

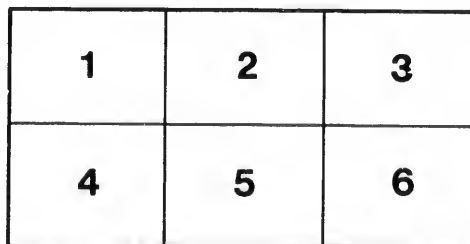
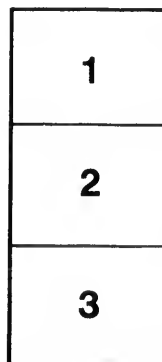
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

Library of Parliament

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



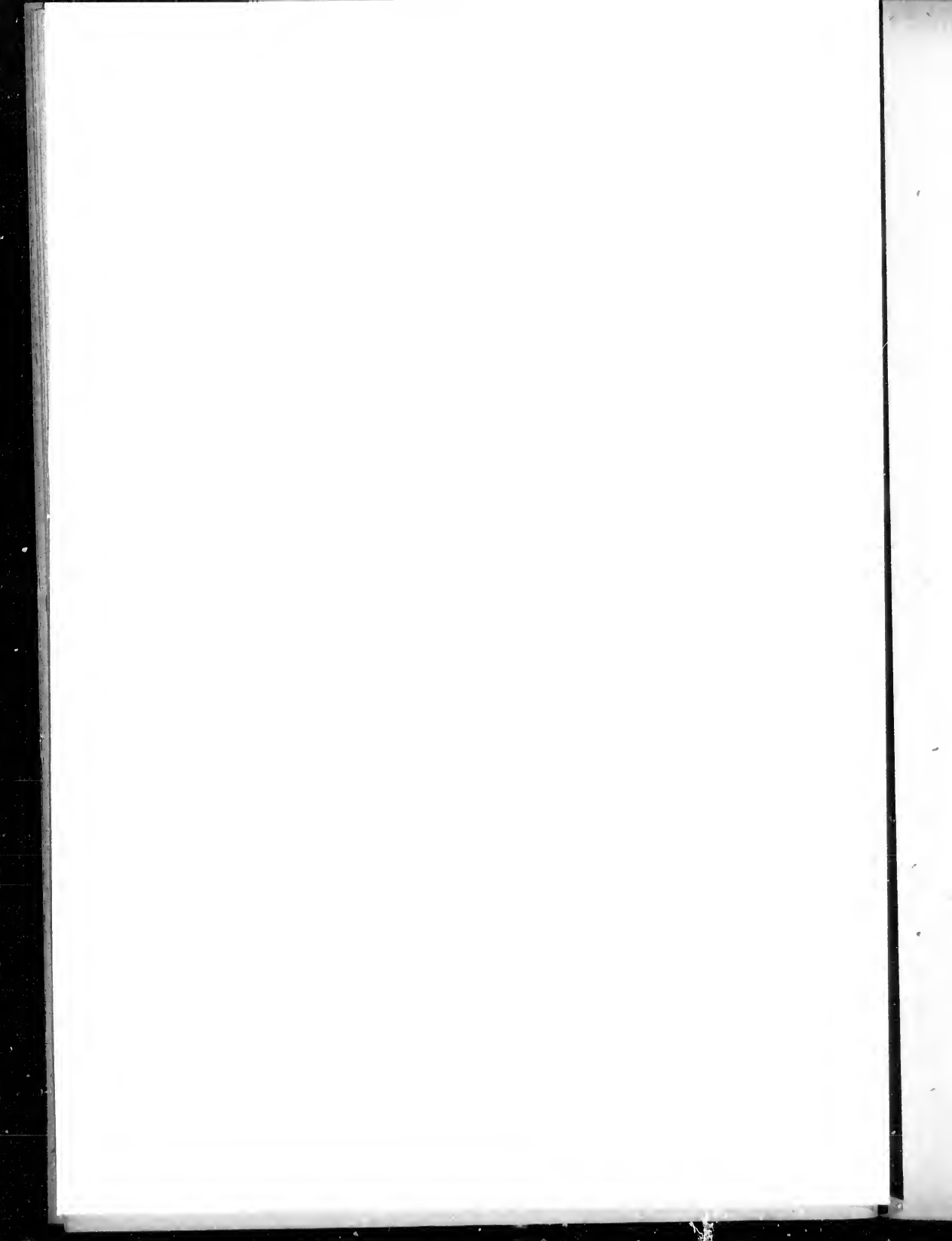
Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

Bibliothèque du Parlement

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :



No. 10.

AUX ELECTEURS

LES INTERETS MARITIMES

DU CANADA

Ce que le gouvernement et la politique Nationale
ont fait pour les développer.

Bien que les vaisseaux en fer et en acier prennent la place des navires en bois sur toutes les mers, et que nombre de vaisseaux qui font le commerce de cabotage sur nos côtes, soient enregistrés en Angleterre et à l'étranger, les provinces maritimes n'en possédaient pas moins en 1889 des bâtiments jaugeant 724,057 tonneaux. Le Canada figure au 4me rang parmi les nations du monde pour le tonnage de ses vaisseaux enregistrés, sauf la Grande Bretagne.

Etats-Unis.....	2,158,714
Norvège.....	1,481,339
Allemagne.....	1,271,273
Canada.....	1,040,481

Le tonnage d'Ontario s'est accru de 89,111 tonneaux en 1873 à 141,839 tonneaux en 1889.

Les arrivages aux différents ports Canadiens indiquent le développement du commerce de cabotage au Canada.

En 1879.....30,850 vaisseaux arrivèrent, jaugeant 6,118,702 tonneaux.

En 1889.....52,929 vaisseaux, jaugeant pas moins de 10,219,856 tonneaux.

Soit une augmentation en dix années de 22,079 vaisseaux et de 4,101,154 tonneaux.

Les arrivages à Montréal de la mer furent :

En 1879.....349,708 tonneaux

En 1889.....529,538 tonneaux

A la Nouvelle-Ecosse, l'industrie de la construction des navires s'est ravivée.

En 1887 la Nouvelle-Ecosse a construit 87 vaisseaux jaugeant 12,300 tonneaux.

En 1888 la Nouvelle-Ecosse a construit 116 vaisseaux jaugeant 12,900 tonneaux.

En 1889 la Nouvelle-Ecosse a construit 126 vaisseaux jaugeant 18,645 tonneaux.

En 1890, la Nouvelle-Ecosse construisit 148 vaisseaux jaugeant 33,746 tonneaux.

Des vaisseaux construits l'an dernier à la Nouvelle-Ecosse, trois jaugeaient plus de 1200 tonneaux, un plus de 1500, un autre plus de 1700 et un autre encore plus de 2,200 tonneaux. Il y avait aussi un bon nombre de barques et de brigantins jaugeant de 450 à 600 tonneaux. Le reste se composait de grands et de petits schooners. Les grands schooners jaugeaient de 150 à 639 tonneaux, Parsboro seul en ayant construit huit de ce tonnage. La Nouvelle-Ecosse construit de très jolis schooners.

Windsor a construit l'an dernier des vaisseaux représentant un jaugeage de 10,500 tonneaux.

PHARES, LUMIERES, etc.

	Stations de lumières.	Phares.	Sifflets d'alarme.
1878.....	427	518	4
1890.....	599	704	32

BOUÉES ET FANAUUX.

	Bouées.	Fanauux.
1878.....	865	63
1890.....	1841	87

Depuis 1878, le gouvernement a envoyé une expédition à la Baie d'Hudson, fait faire des observations sur les marées, et établi un service de signaux ; il a aussi fait faire des études dans les eaux canadiennes, en sus des divers travaux du département de la marine.

Le Canada a dépensé pas moins de \$17,392,955 pour le service de la marine depuis la confédération.

NOS PÊCHERIES

Protection des Eaux de l'intérieur.

Avant la confédération les lois provinciales concernant les pêcheries renfermaient pour la plupart les meilleures dispositions ; mais elles n'étaient pas systématiquement mises en vigueur, de sorte que les pêcheries de l'intérieur qui avaient le plus besoin de protection déclinerent rapidement.

Primes aux Pêcheurs.

En vertu du traité de Washington de 1871, les pêcheurs des Etats-Unis d'Amérique avaient, entr'autres privilèges, celui du libre usage des pêcheries canadiennes de l'intérieur. Ce privilège avait été réservé aux sujets britanniques exclusivement, durant la période écoulée entre l'abrogation du traité de réciprocité de 1854 et la ratification du susdit traité de Washington. Pour protéger les pêcheurs canadiens qui avaient à subir la concurrence de

l'étranger dans nos pêcheries et pour les encourager à construire des bateaux de pêche améliorés, le gouvernement canadien vota une somme annuelle de \$150,000 qui leur devait être distribuée sous forme de primes. Cette somme représentait à peu près $5\frac{1}{2}$ pour cent de l'indemnité payée au Canada par la commission des pêcheries de Halifax, comme compensation pour les privilèges accordés aux citoyens des Etats-Unis par le traité de Washington. Depuis 1882, il a été distribué parmi les pêcheurs des provinces maritimes une somme de \$1,403,262, soit \$156,667 en moyenne, par année, à environ 33,662 pêcheurs.

En 1882, il fut payé 11,972 réclamations à 29,932 pêcheurs. En 1889, il fut payé 17,078 réclamations à 38,343 pêcheurs, soit une augmentation de 5,106 réclamations et de 8,411 pêcheurs. Durant les 8 années écoulées depuis 1882, le nombre des vaisseaux qui ont réclamé des primes se sont élevés en moyenne à 837 par année, ce qui représente un jaugeage de près de 32,000 tonneaux. Le nombre des bateaux a été en moyenne de 13,493 et celui des pêcheurs de 27,000. La plus haute prime payée à un individu a été de \$17.00 et la moyenne générale pour chaque homme est de \$4.65.

La Pisciculture.

Les grands avantages que l'on trouve à augmenter par des moyens artificiels les facilités naturelles de nos eaux pour la reproduction de toute espèce de poisson, sont si bien établis par l'expérience, qu'il n'est pas nécessaire d'en parler très longuement. Même dans leur état naturel, il y a des limites à la production de nos rivières, mais ces limites sont rarement atteintes à cause des influences climatiques ou par suite d'autres accidents, et lorsque le développement naturel des pêcheries est enrayé par des obstacles artificiels, les cours d'eau perdent de leur puissance de production. Si l'on ajoute à tout cela le fait que l'on se sert aujourd'hui d'appareils perfectionnés pour capturer le poisson et que le nombre des pêcheurs augmente, l'on comprend qu'il est nécessaire d'adopter des mesures efficaces pour satisfaire à la demande croissante du poisson sur les marchés.

C'est précisément ce que l'on a eu en vue en créant des établissements de pisciculture où les poissons d'eau douce de toute espèce

peuvent se reproduire, surtout ceux qui sont les plus propres à la consommation domestique ou que nous mettons en conserves.

Il y a maintenant 13 établissements de pisciculture en Canada :

Ontario	3
Québec.....	4
Nouveau-Brunswick	2
Nouvelle-Ecosse	2
Ile du Prince-Edouard	1
Colombie Britannique.....	1

Le gouvernement s'occupe aussi de la reproduction artificielle du homard et les succès obtenus par la province de Terre-Neuve lui font espérer qu'il réussira également bien.

Le nombre total de petits poissons provenant de ces établissements en 1877, était de 21,000,000, et s'est élevé en 1890 à 90,213,000.

Durant les six dernières années, la moyenne annuelle a été de 80,000,000. Le poisson blanc et la truite saumonée ne se trouvent dans les eaux des Provinces Maritimes, mais depuis quelques années on fait des efforts pour les introduire dans les nombreux lacs de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick avec grande chance de succès.

En 1879, le nombre d'hommes employés dans les pêcheries était de 8,818 sur les vaisseaux, et de 52,577 sur les bateaux, en tout 61,395. En 1889, le nombre d'hommes employés sur des vaisseaux était de 9,621, et sur les bateaux de 55,382, soit un total de 65,003 hommes, représentant 36,008⁸ pêcheurs de plus en 1889 qu'en 1879.

La valeur des pêcheries, en 1879, était de \$13,529,254, et en 1889, de \$17,655,256. Le montant total de 1879 à 1889, y compris ces deux années, se chiffre par \$185,257,219, ce qui fait une augmentation de \$13 à \$17,000,000 depuis 1879. Le Canada a dépensé \$1,633,531 pour la protection des pêcheries depuis 1878, et il a distribué en outre \$1,403,262 aux pêcheurs sous forme de primes.

Le tableau suivant indique le nombre, le tonnage et la valeur des vaisseaux et des bateaux engagés dans les pêcheries du Canada ainsi que la valeur des appareils de pêche employés durant :

	1879	et	1889
Vaisseaux, nombre.....	1,183	"	1,100
" tonnage.....	43,875	"	44,936
" valeur	\$1,714,917	"	\$2,064,918
Bateaux, nombre.....	25,616	"	29,555
" valeur	\$854,289	"	\$965,010
Valeur des filets et seines.....	\$988,698	"	\$1,591,085
" autres appareils de pêche.....	\$456,717	"	\$2,149,138
Total du capital placé.....	\$4,014,521	"	\$6,770,151

La protection accordée aux pêcheurs par le gouvernement du Canada a eu les meilleurs effets. Notre flotte de vaisseaux et de bateaux-pêcheurs n'a pas aujourd'hui de supérieure au monde.

